

# De l'autre côté de l'Afrique

## La veille agricole

N°1/2022 du 05/01/22

Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)



Les publications des Services Economiques d'AEOI - Service Economique Régional de Nairobi



## COVID-19

- **Zone AEOI – Les pics de contamination a priori atteints dans plusieurs pays.** Alors que l'augmentation du nombre de cas a été très prononcée fin 2021, il semblerait que certains pays aient atteint les pics de contamination cette semaine : 1 717 cas quotidiens – en moyenne lissée sur 7 jours – au Kenya (contre 2 279 cas la semaine précédente) ; 2 219 cas quotidiens en Ethiopie (contre 3 994 la semaine précédente) ; stabilisation du nombre de cas autour de 1090 cas quotidiens au Rwanda. En Ouganda et à Madagascar, par contre, la hausse du nombre de cas se poursuit.

## Points notables d'actualité générale

- **Kenya – L'inflation poursuit sa baisse et s'établit à 5,73 % en décembre.** Après une dynamique haussière d'avril 2021 (5,76 %) jusqu'à son pic de (6,91 %) en septembre, l'inflation en glissement annuel s'est établi à la baisse depuis le mois d'octobre (6,45 %) et atteint 5,73 % en décembre, après 5,80 % en novembre. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation, entre décembre 2020 et 2021, du prix des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées (9,09 %) ; des transports (8,10 %) ; et du logement, de l'eau, de l'électricité, du gaz et des autres combustibles (6,24%). Sur l'année, les prix à la consommation qui connaissent les plus faibles hausses sont les services d'hôtellerie et de la restauration (0,15 %) ; les services financiers et de l'assurance (0,89 %) et la santé (0,95 %).
- **Ethiopie – Demande d'un budget additionnel de 2,5 Mds USD.** Le ministère des Finances (MoF) a soumis une demande de budget supplémentaire de 122 Mds ETB (2,5 Mds USD) au Conseil des ministres, le 30 décembre. En raison de l'accroissement des dépenses liées au conflit et des difficultés de collecte des recettes fiscales, ce budget supplémentaire sera alloué à des dépenses au bénéfice de la sécurité nationale, l'aide humanitaire et la réhabilitation des victimes de guerre. Cela fait suite à l'annonce d'un budget supplémentaire de 5 Mds ETB, le 27 décembre par le MoF pour la réhabilitation des communautés touchées par la guerre. Pour rappel, ces enveloppes supplémentaires s'ajoutent au budget prévisionnel (initialement approuvé en juillet 2021) d'un montant de 562 Mds ETB (13 Mds USD). Par ailleurs, selon la Banque africaine de développement, le ratio des recettes fiscales du gouvernement sur le PIB atteignait 9,2 % en 2020 (contre 10 % en 2019), un chiffre en nette diminution depuis 2016 (15,9 %), et parmi les plus faibles d'Afrique.
- **Soudan – Démission du Premier Ministre Abdallah Hamdok.** Le Premier ministre soudanais Abdallah Hamdok a annoncé dimanche 2 janvier sa démission lors d'un discours prononcé sur la chaîne de télévision publique. Le Premier Ministre a déclaré qu'il avait fait de son mieux pour réformer le pays depuis plus de 2 ans. Il a par ailleurs déclaré que la crise politique au Soudan ne sera résolue que par un dialogue incluant toutes les parties.

- **Madagascar – Proparco octroie une garantie «Choose Africa Résilience ARIZ TPE» de 2 M€ à la Sipem Banque.** Proparco, filiale pour le secteur privé du groupe Agence française de développement (AFD), a annoncé le 27 décembre 2021 l'octroi d'une garantie « Choose Africa Résilience ARIZ TPE » d'un montant de 2 M€ au bénéfice de la Sipem Banque Madagascar, acteur de la microfinance locale. Dans un contexte de pandémie globale, elle vise à couvrir les besoins urgents de liquidité des microentreprises et de TPE malgaches à travers l'accès pour 60 personnes ou microentreprises à des produits et des services de microfinance et la création ou le maintien de près de 180 emplois.
- **Maurice – La croissance du PIB a atteint 4,8% en 2021 selon Statistics Mauritius.** Suite à la publication des Comptes nationaux le 23 décembre, Statistics Mauritius a revu à la baisse la croissance du PIB en 2021 à 4,8 % contre des prévisions initiales à 5,3 %, en raison notamment des incertitudes liées à la résurgence de la pandémie de Covid-19. Les principaux secteurs contribuant à la croissance sont l'industrie manufacturière (+ 10,9 % après une baisse de 17,8 % en 2020), la construction (+25 % contre -25,8 %), le commerce de gros et de détail (+4,3 % contre -12 %), les activités financières et d'assurance (+4,2 % contre +1 %) et l'information et communication (+7,1 % contre 5,9 %). La production de canne à sucre a néanmoins continué à diminuer en 2021 (-9,6 %) après une contraction de 18,1 % l'année précédente.

## Actualités agricoles

---

- **Afrique de l'Est – L'UE alloue 21,5 M€ de fonds humanitaires supplémentaires pour lutter contre les effets de la sécheresse.** Une sécheresse historique affecte depuis de nombreux mois le Centre de la Somalie, le Sud de l'Éthiopie et le Nord du Kenya. Fin 2021, l'UE a annoncé la mobilisation de 21,5 M€ de financements humanitaires supplémentaires pour renforcer l'approvisionnement d'urgence en eau, l'aide en espèces, l'aide alimentaire et nutritionnelle, les services de soins de santé ainsi que l'aide d'urgence au rétablissement des moyens de subsistance en faveur des personnes les plus vulnérables. 18,5 M€ seront alloués à la Somalie et 3 M€ au Kenya. En 2021, l'UE aura ainsi alloué un montant total de 175,9 M€ de fonds humanitaires à la Corne de l'Afrique, consacrant notamment 18 M€ au Kenya, 63,9 M€ à la Somalie et 85,5 M€ à l'Éthiopie. En 2021, l'UE aura également consacré 8 M€ pour faire face à l'invasion des criquets pèlerins en Afrique de l'Est.
- **Éthiopie – Approbation de prêts par la Banque centrale aux producteurs et exportateurs de café.** La Banque centrale (NBE) autorise les banques commerciales à utiliser jusqu'à 2 % de leurs réserves pour l'octroi de prêts aux acteurs de l'industrie du café en Éthiopie. Malgré la fin du gel des prêts imposé entre août et novembre 2021, les acteurs du marché du café manquent de financements pour l'achat de graines de café. En effet, les banques n'étaient pas en mesure de satisfaire les besoins du secteur car l'augmentation des réserves obligatoires de 5 à 10 % en septembre 2021 a entraîné des pénuries de liquidités. L'Éthiopie est le 5ème producteur de café dans le monde, mais le 7ème exportateur, et le café a représenté 25 % du total des exportations du pays (3,62 Mds USD) sur l'année 2020/21.
- **Éthiopie –9,6 MUSD alloués par la coopération coréenne pour lutter contre la dégradation des terres forestières.** Un projet de cinq ans visant à restaurer plus de 13 000 hectares de terres a été lancé le 28 décembre 2021 en partenariat avec l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA), pour un montant de 9,6 MUSD. Ce projet, qui se concentrera sur le bassin du Nil Bleu, dans les régions d'Amhara, d'Oromia et de Sidama, aura pour objectif de limiter la dégradation des terres forestières et les risques d'inondations tout en renforçant les moyens de subsistance des populations impactées par les effets du changement climatique. Pour le directeur national de la KOICA, ce plan s'inscrit dans les actions stratégiques du gouvernement éthiopien en faveur d'une économie verte et résiliente au climat. Selon lui, les terres éthiopiennes présentent un fort potentiel mais sont menacées par la destruction des écosystèmes et la déforestation. Dans ce cadre, le projet doit permettre de renforcer le cadre juridique et les actions pratiques déjà mises en place par les autorités locales. Pour rappel, le secteur forestier représente 6 % du PIB éthiopien et fournit des emplois à de nombreuses familles.

- **Ouganda – L'Ouganda obtient des fonds pour les projets d'irrigation d'Unyama, Namalu et Sipi.** L'Islamic Bank of Development (IsDB) a alloué 86,5 MUSD pour financer le développement de projets d'irrigation en Ouganda dans les villes d'Unyama, Namalu et Sipi. La validation de ces financements s'inscrit dans le cadre d'un panel de 24 nouveaux projets de développement portés par l'IsDB dans 19 pays membres. Les projets en Ouganda sont mis en œuvre dans le cadre du programme national d'augmentation des revenus agricoles et de conservation des forêts, le *Farm Income Enhancement Forestry Conservation Programme-II*. Le ministère des Finances a déclaré que ces projets d'irrigation permettront de lutter contre les problèmes liés à l'agriculture pluviale, aux longues sécheresses et à la faible productivité à travers une meilleure gestion du ruissellement. L'accent sera mis sur les principales productions de la région : le riz, le maïs, le café, le manioc et la mangue.
- **Rwanda – L'industrie du bois a besoin de financements.** D'après les experts de la *National Industrial Research and Development Agency* (NIRDA), il est nécessaire d'améliorer l'accès aux financements pour l'industrie du bois, et ce afin de stimuler sa contribution à la croissance économique et la création d'emplois. En effet, le secteur emploie plus de 75 000 personnes dans le pays dont 23 000 dans la transformation (en hausse de +91 % par rapport à 2017) mais les importations rwandaises de bois sont estimées 8 Mds Rwf (6,7 M€) par an contre 80 M Rwf par an pour les exportations, soit 100 fois moins, conséquence notamment d'un prix du bois local 6 fois inférieur à celui du bois importé). Le volume des bois d'origine rwandaise commercialisé chaque année serait compris entre 215 000 et 235 000 m<sup>3</sup>, pour moitié constitué d'Eucalyptus. A ce jour, le secteur compterait plus de 2 200 petites et très petites entreprises et une vingtaine d'entreprise de taille plus importante. L'accès à des technologies de pointe pour moderniser les entreprises et l'accès à de l'expertise technique pour obtenir des produits de qualité, de plus grande valeur ajoutée et plus compétitifs représentent les principaux enjeux du secteur. Pour répondre à ce besoin notamment, un programme d'incubation et d'accélération a été lancé en partenariat avec la GIZ (Agence de développement allemande) pour fournir un soutien technique et financier au secteur.

## Commerce (échanges commerciaux, entraves, opportunités)

---

- **Afrique, Ethiopie – Plusieurs pays africains suspendus de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA).** Alors que le 2 novembre, le Président américain Joe Biden a signifié au Congrès son intention de suspendre l'Éthiopie, le Mali et la Guinée de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA), cette décision a pris effet le 1er janvier 2022. Cet accord commercial permet notamment aux pays africains d'exporter certains produits (dont les textiles) vers les États-Unis sans taxes douanières. D'après le Président américain, cette suspension s'explique par les violations répétées des droits de l'homme qui contreviennent aux conditions d'éligibilité du traité. Elle s'applique pour l'année 2022 mais sera réexaminée en revue annuelle si la situation s'améliorait. Cette décision aura des effets sur le secteur manufacturier textile de l'Éthiopie, orienté vers l'export. Dix pour cent des exportations éthiopiennes se font vers les États-Unis et cette décision peut ajouter un nouveau frein au contexte déjà défavorable aux IDE.
- **Ethiopie – ZLECAf : le coût d'une intégration économique régionale pour l'Éthiopie.** Selon une étude du ministère du Commerce et de l'Intégration régionale (MoTIR), l'Éthiopie pourrait perdre jusqu'à 26 Mds ETB (450 M€) par an en mettant en place la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). En effet, selon un rapport de la NBE, les recettes douanières provenant de l'importation de biens et de services en provenance d'Afrique représenterait 26 Mds ETB en 2019, l'Afrique représentant 8,1 % des importations annuelles totales de l'Éthiopie. Par ailleurs, l'Éthiopie prévoit de générer 44 % (147 Mds ETB) de ses recettes fiscales (334 Mds ETB) par les recettes douanières. Néanmoins, le document indique que la Zlecaf permettra de créer un marché stable pour les exportations éthiopiennes, stabiliser l'inflation, stimuler la compétitivité, augmenter les investissements nationaux et étrangers en Éthiopie, moderniser le commerce, formaliser les échanges frontaliers informels, renforcer les relations politiques et créer plus d'emplois, entre autres.

- **Soudan – Reconnaissance de la gomme d'acacia comme fibre alimentaire.** Le président du Conseil de la gomme arabique s'est félicité de l'annonce de la « Food & Drug Administration » (FDA) américaine, le 17 décembre, que la gomme d'acacia était classée comme fibre alimentaire. Cela implique une reconnaissance des effets physiologiques bénéfiques des fibres d'acacia. Le président du Conseil a fait savoir que l'annonce de la FDA aurait des effets positifs sur le commerce international de ce produit. La reconnaissance du statut alimentaire de la gomme d'acacia avait fait l'objet d'une campagne lancée, il y a plusieurs années, par l'Association internationale de la Promotion des gommés (AIPG), ainsi que des leaders mondiaux de la gomme arabique. Premier producteur et exportateur mondial de gomme arabique, le Soudan en a exporté plus de 87 000 tonnes en 2020, la France étant le premier partenaire commercial du Soudan pour ce produit.

\*\*\*\*\*

**Zone de compétence du Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien :**  
Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar, Maurice



Retrouvez les précédents numéros et les autres publications du Service Economique Régional de Nairobi  
à l'adresse : [www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya](http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya)



**Auteur :** Vincent ABT, Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, avec les contributions des Ambassades d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Services économiques et Services de Coopération et d'Action culturelle)

**Copyright :** Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional du Nairobi (adresser les demandes à [vincent.abt@dgtresor.gouv.fr](mailto:vincent.abt@dgtresor.gouv.fr))

**Clause de non-responsabilité :** Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

**Abonnement par email :** [vincent.abt@dgtresor.gouv.fr](mailto:vincent.abt@dgtresor.gouv.fr)

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.

  
**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*